

Conseil Municipal du 14 décembre 2009

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir**

Approbation des comptes-rendus intégraux des CM du 27 juin 2009 et du 21 septembre 2009

Madame le maire, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Notre Groupe demande à ce que, ce soir, l'on procède à un vote distinct pour chacun de ces deux comptes-rendus.

En effet, si le compte rendu du 21 septembre nous apparaît dans son ensemble fidèle aux propos échangés lors du conseil, il n'en est pas de même pour celui du 27 juin 2009. J'avais informé vos services, Madame le maire, le 28 septembre dernier que les éléments proposés à notre validation faisaient apparaître des omissions et des inexactitudes significatives qui auraient nécessité de visionner la vidéo du conseil afin d'en vérifier les différences. A cette date la vidéo de ce tumultueux conseil n'était bizarrement pas disponible dans sa version intégrale sur le site de la ville. Vous m'avez alors répondu que ces documents n'étaient pas des comptes-rendus d'ambiance... Il y a 5 jours, à la réception de ce compte-rendu pour validation, je suis retourné sur le site et j'ai pu constater avec satisfaction que désormais la vidéo intégrale était à disposition sur le site. J'ai donc pu faire le fastidieux travail de comparaison entre l'écrit et l'enregistrement vidéo. J'ai relevé un certain nombre de manquements flagrants concernant des propos tenus par plusieurs élus et même par vous, madame le maire. Ces manquements nuisent même parfois à la compréhension des prises de position et des événements qui se sont produits ce jour là. Si j'entends bien que vous auriez tout intérêt à gommer certains de ces propos, vous savez que dans un monde démocratique il n'est pas possible de procéder ainsi.

Il serait trop long de reprendre ces éléments au cours du conseil de ce soir, je demande donc que soit reporté le vote de ce contre-rendu du 27 juin 2009 afin que soient intégrés les passages manquants. Dans le cas contraire, notre groupe se verrait dans l'obligation d'en référer au contrôle de légalité à la préfecture.

Je tiens à votre disposition les rectifications et compléments qu'il est nécessaire d'intégrer afin que ce compte-rendu soit fidèle.

Merci de votre attention.

Rapport n°3 – Modification n°7 du PLU

Nous avons deux remarques générales à formuler sur ce rapport et d'autres sur les différentes demandes de modification.

La première remarque d'ordre général concerne la méthode. Ce rapport regroupe plusieurs demandes de modification du PLU sous un seul et unique vote. Ces modifications qui sont pourtant de nature et de contenu totalement différents nécessiteraient un vote spécifique. Cette remarque, chers collègues conseillers municipaux nous concerne tous, que l'on soit de l'opposition ou de la majorité. En effet, nous vous demandons, madame le maire, comment un conseiller municipal doit voter ce rapport quand il est en accord avec certains des points proposés et contre d'autres ? Nous faisons la moyenne ? Cela n'a aucun sens ! Je vous demande donc à l'avenir de procéder pour ce type de rapport en autant de votes qu'il y a de décisions à prendre, quitte à en regrouper en séance si l'ensemble des conseillers en sont d'accord.

L'autre remarque d'ordre général est de relever que la politique urbanistique de la municipalité consiste trop souvent à bétonner Vénissieux sans préserver la continuité architecturale et le

patrimoine historique. A ce titre, si la plupart des modifications proposées ne nous semblent pas mauvaises sur le papier, nous ne pouvons avoir une totale confiance. Donc logiquement, nous nous abstiendrons pour certaines.

Enfin, nous aurions des questions concernant deux demandes de modification.

Concernant, la première demande "Angle Oschatz-Dreyfus" et la deuxième "Ilot Ferry-Parmentier-Croizat-Houël, des Vénissiens nous faisant régulièrement état du peu de considération pour les riverains et habitants concernés par ce genre de projet, nous aimerions savoir ce qu'il va advenir pour les bâtiments et habitations qui se trouvent soit à proximité, soit sur ces emplacements.

Pour finir, nous profitons de la 5^{ème} demande de modification correspondant au secteur Saint-Jean-Industrie/Viviani/Bonnevay et qui impacte directement le Puisoz, pour vous demander ce qu'il est ressorti de votre réunion du 27 novembre avec le Grand Lyon et Leroy Merlin. En effet, l'annonce de cette réunion à laquelle la presse a donné une bonne visibilité, faisait suite à notre inquiétude vis-à-vis de votre attentisme sur le sujet, mais rien de ce qui s'est dit à cette réunion n'a ensuite été communiqué. Madame le maire, pourriez-vous nous en dire un peu plus car nous avons vraiment l'impression, comme nous l'avions exprimé à ce moment là, qu'il ne s'agissait que d'un effet d'annonce et de gesticulations démagogiques. Pendant ce temps, Villeurbanne et l'équipe de Bret multiplie les coups médiatiques et les initiatives afin de remporter la bataille. Peut-être avez-vous de bonnes raisons et que le choix de ne pas vous battre pour la ville à ce sujet est légitime, mais dans ce cas donnez-nous vos arguments pour que l'on comprenne.

Pour conclure : je vous remercie de répondre aux trois questions qui vous ont été adressées au travers de cette intervention:

- 1) La méthodologie de vote de ce rapport ?
- 2) Qu'en est-il des riverains et habitants de la 1^{ère} et 2^{ème} demande du PLU ?
- 3) Où en est-on par rapport au Puisoz ?

Rapport n°4 – ZAC Armstrong - Favorable

Notre Groupe va voter favorablement ce rapport et nous tenons à souligner, que même si la ville doit rester modeste car elle ne participe qu'à hauteur de 10 % de l'effort financier, cette opération de ré-humanisation de ce quartier Armstrong était une nécessité et que l'on doit en féliciter tous les acteurs.

Nous voudrions également saluer chaleureusement l'OPH du Rhône pour avoir intégré au cœur de ce programme un volet social allant jusqu'à l'accession sociale à la propriété afin de permettre aux habitants de véritables parcours résidentiels au sein du quartier. Cela correspond à une évolution de la politique sociale allant dans le sens du respect et du développement de la personne à laquelle notre Groupe est particulièrement attaché.

Rapport n°7 – Subvention de l'état - Favorable

Nous sommes bien sûr favorables à cette étude, en espérant tout de même que vous en ferez un bon usage. Je pense que chaque groupe devrait être destinataire de ce type d'étude. Pourrions-nous acter ce soir le principe de remettre une copie de ce type d'étude à chaque groupe du conseil municipal ?

Rapport n°19 – Subvention diverses associations et aux établissements publics communaux en 2010 - Acomptes - Abstention

Nous sommes convaincus de l'absolue nécessité du rôle des associations et sommes pour une politique volontariste en la matière. Mais nous serons encore une fois dans l'obligation de nous abstenir au sujet de ce rapport, car sans remettre en cause globalement la qualité des actions menées par les associations et dont nous affirmons même que certaines sont excellentes, nous ne pouvons pas cautionner globalement les arbitrages de la mairie concernant la vie associative à Vénissieux.

Pour ce qui est des établissements publics communaux, il en est de même. A titre de simple illustration, la subvention de 420 mille euros pour le TOP ne peut être aveuglément cautionné quand on sait les tensions qui existent avec le personnel et les dysfonctionnements qui y règnent. Par ailleurs, cet Office de Tranquillité Publique bien utile à monsieur Gerin pour briller en bonne société au sein des élus du Grand Lyon est plus que critiqué par les vénissiens eux-mêmes. Ce n'est pas le personnel qui est remis en cause, mais bien son fonctionnement et les directives qui lui sont données par la mairie.

Autre et dernier exemple, la Régie autonome personnalisée du journal Expression qui est, comme on le voit dans ce rapport, subventionnée par la mairie, mais dont le montage juridique astucieux et semble-t-il légal permet, indépendamment de la qualité de ses journalistes, de refuser aux groupes de l'opposition, le droit le plus élémentaire qu'est le droit d'expression. Pas mal pour un journal baptisé Expression !

Vous comprendrez que dans ces conditions, et à regret, nous nous abstiendrons de vous donner un chèque en blanc en votant favorablement ce rapport global.

Rapport n°26 – Information actes de gestion du maire - Pas de vote

Bien que ce rapport n'appelle pas de vote, je rappelle comme je l'ai déjà fait au dernier conseil municipal que la délégation donnée à Madame le Maire pour ces actes de gestion implique une obligation d'information envers nous tous, conseillers municipaux. A ce titre j'avais demandé lors du conseil du 21 septembre dernier, puis réitéré au conseil du 26 octobre dernier d'obtenir des précisions quant à l'absence de libellé claire et explicite de l'acte du cabinet ADAMAS daté du 26 juin 2009 relatif aux frais de procédure suite à l'instance n°0 705 047-6. Après deux relances, j'ai donc obtenu l'information et j'ai été quelque peu étonné d'apprendre qu'il s'agissait justement de l'affaire concernant le procès où la veuve d'un agent de la mairie de Vénissieux demande la reconnaissance du suicide de son mari en accident du travail. Est-ce que cette information nous a été volontairement caché à nous tous, élus de la majorité, comme élus de l'opposition, je ne pourrais jamais l'affirmer. Mais en tout cas, je tiens à ce que tous ici présent soit au courant. Ce sujet est grave et je rappelle que je me permets de faire mention de cette affaire parce que ceux qui s'en estiment victime, vont jusqu'au tribunal pour en obtenir une reconnaissance. Je ne sais si c'est la même affaire, mais quand une personne en vient à se pendre dans les locaux techniques de la ville de Vénissieux, le symbole semble suffisamment fort pour que l'on n'enferme pas cela dans un silence absolu. A ceux qui voudraient me faire taire en prétextant une impudeur de ma part, je rappelle que quand on parle de suicides chez Renault ou chez France Télécom des gens ici présent ne mettent aucun frein à leur propos. Et si je parle de cela, au risque de briser des tabous, c'est parce qu'il s'agit de drames qui se passent dans notre municipalité et qui devrait tous nous interpeller.